

ASSOCIATION « BOCAGE GATINE JEUNESSE »

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

EN DATE DU 08 FEVRIER 2019

Le 08 février 2019, à 16h30 à Parthenay, au Domaine des loges.

Les administrateurs de l'association dénommée « Bocage Gâtine Jeunesse » (BoGaJe), se sont réunis en conseil d'administration (CA) sur convocation, faite conformément aux statuts.

La feuille de présence mentionnant les noms, prénoms, adresses et professions des membres présents, a été signée par ceux-ci en entrant en séance, et est annexée au procès-verbal (PV).

André HERAULT et Xavier ARGENTON ont co-présidé cette séance.

Les points suivants ont été examinés :

- Examen des propositions éventuelles du Comité de suivi des co-financeurs
- Rapport de JEUDEVI sur l'avancée des actions
- Arbitrage sur le portage de l'action 3.6
- Budget prévisionnel 2019 de BOGAJE
- Expression d'un vœu au CA : soutien technique des EPCI au déploiement des Tiny house
- Présentation des travaux de l'observatoire pour 2019

Propos liminaires

Accueil de l'ANRU et de JEUDEVI

Xavier ARGENTON a ouvert la séance en accueillant Suzie CHEVÉE Chargée de mission PIA Jeunesse à l'ANRU et Chafik HBILA du cabinet JEUDEVI qui ont participé aux 2 instances du jour : Le Comité de suivi des financeurs de 14h et le CA de 16h30.

Expression du collège des jeunes

Les membres jeunes ont demandé une modification de l'ordre de passage des sujets à traiter au CA, de manière à aborder en priorité l'arbitrage attendu sur le portage de l'action 3.6.

Le CA a décidé de décaler l'intervention de Chafik HBILA en dernière position de l'ordre du jour afin de garantir un temps d'une heure de présentation et de débat avec le sociologue sur son analyse de l'avancée des actions du Projet.

1. Examen des propositions éventuelles du Comité de suivi des co-financeurs

Le comité de suivi des co-financeurs s'est réuni le vendredi 08 février 2019 à 14h00 au Domaine des Loges de Parthenay, pour une présentation de l'avancement physique et financier du Projet et des actions.

En introduction de la séance de ce comité, Suzie CHEVÉE, Chargée de mission PIA Jeunesse à l'ANRU et Chafik HBILA du cabinet JEUDEVI sont intervenus respectivement sur :

- Les attentes de l'ANRU sur un Projet à mi-parcours de réalisation comme celui du Projet Les Jeunes s'en Mêlent
- Le suivi de l'avancée du Projet Les jeunes s'en Mêlent par JEUDEVI

Ensuite, les partenaires-financeurs ont été invités à participer au forum des actions afin d'apprécier les avancées de chacune, par une rencontre directe avec les maîtres d'ouvrage.

La conclusion de la séance en plénière, a permis aux partenaires d'exprimer leurs intérêts pour cet événement annuel permettant d'actualiser une vue globale et détaillée du plan d'actions. Ils ont particulièrement apprécié le forum des actions sous forme de stands animés et imagés, donnant à voir toute la richesse et la complexité du Projet.

2. Arbitrage sur le portage de l'action 3.6

En préambule des échanges, il est rappelé l'historique de cette action :

- Novembre 2015 : L'association le Grenier de Py porte l'action 3.6 : Tiers lieu écoresponsable, structurant et de proximité en Gâtine, dans le cadre du Projet Les Jeunes s'en Mêlent, lauréat du PIA Jeunesse
- Avril 2017 : Le Grenier de Py abandonne son action et quitte le Projet.
- Août 2017 : Le CA valide le transfert des crédits de l'action 3.6 pour le financement du Campus rural de projets (action 3.7)
- Septembre 2017 : Le COPIL national s'oppose à la réaffectation des crédits de l'action 3.6. Les fonds ne pourront être réaffectés qu'à une initiative similaire au Grenier de Py.
- Décembre 2017 : Le CA valide la mise en place d'un groupe de travail pour trouver un nouveau pilote à l'action 3.6
- Mars 2018 : Le CA valide la mise en œuvre d'un état des lieux des acteurs de l'accompagnement des projets de jeunes du territoire, réalisé par les MDE et l'AFIPaR
- Novembre 2018 : En CA, présentation de l'état des lieux et des structures émergentes de type Tiers-lieu. Validation de la réunion de 5 Tiers lieu en accord avec la philosophie du Grenier de Py, pour leur proposer de candidater à l'action 3.6.
- Décembre 2018 : Réunion des 5 Tiers-lieu coanimée avec le collège des jeunes.
- Janvier 2019 : Quatre structures candidates déposent un projet à BOGAJE. Les candidatures sont étudiées par le groupe de travail composé d'acteurs de jeunesse et des services économiques de l'Agglo2b et du Pays de Gâtine.

Au regard des éléments présentés, à savoir :

- Quatre candidats au portage de l'action 3.6 en accord avec la philosophie de l'action du Grenier de Py et dont les projets sont détaillés dans le diaporama annexé au PV ;
- Quatre candidats qui envisagent un portage commun de l'action comprenant 4 opérations similaires (l'animation de Tiers-lieu) réparties sur le territoire (un par EPCI) et une répartition des financements PIA en fonction des besoins de chacun, dans la limite de l'enveloppe disponible ;
- Une volonté commune de se structurer en collectif pour inventorier les compétences respectives, identifier les complémentarités et synergies possibles, élaborer des projets collaboratifs... Et plus particulièrement sur les questions de jeunesse, pour définir des catégories de projets qui correspondent le mieux aux demandes des jeunes, stimuler leurs développements, expérimenter des méthodes pour favoriser l'intergénération sur les projets, organiser un événement qui suscite le partage.

Le CA a approuvé à l'unanimité la globalité de la proposition permettant ainsi l'entrée des structures que sont la Gob, Les Fabriquands, Le Zinc à 5 pattes et Le Granit, dans le Projet Les Jeunes s'en Mêlent en tant que partenaires-maîtres d'ouvrage de l'action 3.6.

Le collège des jeunes, largement impliqué tout au long du processus de réflexion qui a accompagné l'action 3.6 depuis 2017, se félicite de cet aboutissement qui respecte selon lui, l'action initiale du Grenier de Py et l'esprit du PIA.

3. Budget prévisionnel 2019 de BOGAJE

Le Budget prévisionnel (BP) pour le fonctionnement de BOGAJE en 2019 a été projeté et remis sur table pour chaque administrateur. André HERAULT fait remarquer que :

- Les coûts d'intervention de JEUDEVI pour 2019 sont inférieurs à 2018 qui avait, en plus des travaux habituels, à mettre en œuvre l'enquête jeunes.
- Le BP 2019 intègre la prise en charge des frais de déplacements des membres du collège des jeunes pour leur participation aux instances de BOGAJE (réunion de préparation des CA, CA et AG). En effet, le CA du 23/11/2018 a décidé de confier l'examen de cette demande au Bureau, qui a évalué à 688,00 € le coût total de cette charge.
- Sur les recommandations du Commissaire aux comptes (CAC), le BP intègre cette année, une provision pour les indemnités prévisionnelles de ruptures de contrats de travail, du fait d'une fin d'activité projetée de l'association en 2021, fin de financement du PIA.

Enfin, il est ajouté que, pour assurer l'équilibre financier de l'association jusqu'en 2021, il sera étudié avec le CAC, la possibilité de constituer une provision à partir de la subvention à percevoir par chaque maître d'ouvrage. Il s'agit ainsi d'offrir à l'association l'assise financière suffisante pour la continuité sans entrave de son activité, jusqu'en 2021. Néanmoins, BOGAJE s'engage à mettre tout en œuvre pour rechercher à l'externe, des financements permettant ainsi de restituer la part de la provision non-utilisée. Cette perspective, si elle s'avère recevable par le CAC, sera présentée au CA du 17 mai 2019.

Le BP 2019 est approuvé par les administrateurs à l'unanimité.

4. Expression d'un souhait par Un toit en Gâtine

« Dans le cadre du développement de ses Tiny House, habitat léger et mobile à destination des jeunes en formation et actifs en milieu rural, l'association Un Toit en Gâtine souhaite recenser toutes les possibilités qui pourraient être offertes par les communes ou des particuliers pour les accueillir. Ces capacités classées selon des modalités techniques, permettront d'adapter l'offre d'hébergement au regard des besoins. Les communautés de communes peuvent organiser des réunions d'information en présence d'un Toit en Gâtine pour promouvoir cette nouvelle offre d'hébergement. »

Jean Michel PRIEUR ajoute qu'un questionnaire a été transmis mi-janvier aux collectivités afin de collecter ces informations, mais que l'association n'obtient pas beaucoup de retours pour le moment.

Danielle TAVERNEAU assure que l'information est bien passée à la Communauté de communes de Val de Gâtine.

André GUILLERMIC informe que cette action fera l'objet d'une présentation à la prochaine Assemblée des maires de l'Agglo2b.

Frédérique DAMBRINE explique qu'une personne en service civique sera prochainement accueillie pour organiser le recensement des informations attendues par Un toit en Gâtine

Nathalie BRESCIA affirme que l'information circule à la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine mais qu'elle soulève des interrogations.

André HERAULT explique que le CA n'a pas à prendre de décision à la place des collectivités mais qu'il s'agit de soutenir la démarche d'Un toit en Gâtine pour que cette action du Projet, s'expérimente dans les meilleures conditions. Cette action rencontre un réel enthousiasme tant au niveau régional que national où les institutions observent avec attention l'innovation que permet la démarche entreprise par Un Toit en Gâtine. Si celle-ci soulève des réticences, il est nécessaire de connaître la nature des craintes et de travailler en coopération pour lever les freins.

5. Présentation des travaux de l'observatoire pour 2019

JEUDEVI prévoit 3 rencontres de l'observatoire pour 2019, selon le calendrier suivant :

- Le 08/02/2019 : Présentation et débat sur l'avancée des actions, suite à la consultation des acteurs, réalisée par JEUDEVI au 4^{ème} trimestre 2018.

- Le 26/04/2019 : Animation du débat sur la gouvernance avec les membres de l'AG de 10h à 12h afin de déterminer collectivement l'avenir du Projet, jusqu'en 2021 et après le PIA.
- Le 24/05/2019 : Restitution publique de l'enquête jeunes, de 18h30 à 21h00.

Le CA valide ce calendrier des rencontres de l'observatoire.

6. Présentation et débat sur l'avancée des actions

Chafik HBILA, sociologue à JEUDEVI est venu présenter les conclusions de l'enquête de terrain sur l'avancée des actions du Projet, menée au 4^{ème} trimestre 2018 auprès des acteurs. Cette enquête fait l'objet d'un second rapport intermédiaire rédigé par JEUDEVI.

La dernière partie du diaporama annexé au PV, présente en synthèse, l'analyse des éléments recueillis sur le terrain. Détaillés dans le rapport lui-même annexé au PV, ce dernier tient compte des remarques des partenaires présents à la présentation de Chafik HBILA.

Le 26/04/2019, les remarques et préconisations issues du rapport seront débattues avec l'ensemble des membres de l'AG (Cf. point 5).

7. Prochain CA

Le prochain CA est fixé au vendredi 17 mai 2019 à 18h00 au siège de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Le 05 mars 2019.

